

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 AVRIL 2025**

Présents (13) : Patrick CHAPEL, Jean-Louis GENY, Alexandre BRUNET, Elisabeth TRAVAIL, Christelle NOYES, Hélène GUILLARD, Damien GUICHON, Gérard TOCCANIER, Marc GERBAUDO, Christelle GEORGES, Laurence VILETTE, Régis MOLLEX et Laurent BERNARD.

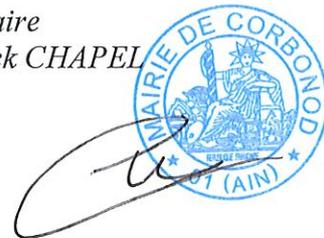
Absents (2) : Sébastien MOLLEX, Marie MACHEREY.

Pouvoir (1) : Sébastien MOLLEX à Jean-Louis GENY.

Secrétaire de séance : Elisabeth TRAVAIL.

N° délibération	Objet	Vote
2025-006	Approbation du compte de gestion 2024 du budget principal	Approuvé à l'unanimité
2025-007	Approbation du compte de gestion 2024 du budget annexe eau	Approuvé à l'unanimité
2025-008	Approbation du compte administratif 2024 du budget principal	Approuvé à l'unanimité
2025-009	Approbation du compte administratif 2024 du budget annexe eau	Approuvé à l'unanimité
2025-010	Affectation du résultat 2024 du budget principal	Approuvé à l'unanimité
2025-011	Affectation du résultat 2024 du budget annexe eau	Approuvé à l'unanimité
2025-012	Vote des taux de taxes directes locales pour 2025	Approuvé à l'unanimité
2025-013	Vote du budget 2025 du budget principal	Approuvé à l'unanimité
2025-014	Vote du budget 2025 du budget annexe eau	Approuvé à l'unanimité
2025-015	Attribution du marché de travaux pour le renforcement du réseau d'eau potable du hameau de Fontaine	Approuvé à l'unanimité
2025-016	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une garderie et la rénovation thermique de l'école élémentaire et des logements	Approuvé à l'unanimité
2025-017	Modernisation de l'éclairage public – Remplacement des ampoules en LED	Approuvé à l'unanimité
2025-018	Achat de terrain aux consorts GINOD près du cimetière	Approuvé à l'unanimité
2025-019	Cession d'une partie de chemin rural à un riverain au lieudit « la Barbette »	Approuvé à l'unanimité
2025-020	Convention de financement du Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain pour la lutte contre le frelon asiatique	Approuvé à l'unanimité

Le Maire
Patrick CHAPEL



Les délibérations sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site internet de la Commune.